GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS - **AMENDEMENT**

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé:	Date	Heure	Numéro	Département(s)			
	28.04.2014	23:29		DEF			
	Annule et remplace						

	I					
Auteur(s): Groupe soocialiste	Lié à:					
Titre: Amendement au projet de décret portant octroi d'un crédit d'engagement de 34.1000.000 francs pour l'assainissement de l'enveloppe des bâtiments A et B et la reconstruction du bâtiment C du CPLN	ad 14.006					
Contenu:						
Article premier Un crédit d'engagement de 34.100.000. francs, <u>dont 100.000 francs en faveur d'une nouvelle création artistique</u> , est accordé au Conseil d'Etat pour l'assainissement technique et énergétique de l'enveloppe des bâtiments A et B et la reconstruction du bâtiment C du Centre professionnel du Littoral neuchâtelois (CPLN) à Neuchâtel et pour les frais d'accompagnement du dossier par un architecte chef de projet du SBAT.						
Reste inchangé						
Motivation (facultatif):						

Auteur ou premier signataire	Autres signataires (suite)
Martine Docourt Ducommun	
Autres signataires (nom, prénom)	

ENVOYER

Champs encadrés en rouge = champs à remplir obligatoirement